

« BIO CENTRE »
Association de la filière biologique en région Centre
Siège social : Cité de l'Agriculture
13, avenue des Droits de l'Homme
45921 ORLEANS cedex 9
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 7 novembre 2013

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis à Orléans le 7 novembre 2013 à 14h00 sur convocation adressée par courrier électronique, comme prévu par l'article 8 des statuts, en date du 28 octobre 2013.

Présents :

Administrateurs titulaires :

Jacques Lyonet (La Riche en Bio)
Christophe Fertré (Biocoop Salut Terre)
Éric Lelièvre (FRSEA Centre)
Serge Mautouchet (SMC Serge Mautouchet)
Emmanuel Bourgy (SCEA Les Riollières)
Julien Jansen (GAEC du Coudray)
Jean-François Vincent (EARL de la Chaume du Chat)

Administrateurs suppléants :

Pascal Vergnaud (MFR de l'Orléanais)

Autres :

Eric Béjard, directeur Bio Centre
Alexandre Dumontier, Chef de pôle à la Chambre régionale d'agriculture
Jean-Christophe Grandin, coordinateur amont Bio Centre

Absents / excusés :

Administrateurs titulaires :

Agnès Zoppé (Biocoop Au Bourgeon Vert)
Coralie Erneure (Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire) >> *pouvoir Pascal Vergnaud*
Etienne Singneron (Chambre régionale d'agriculture)
Christophe Vauris (Coop de France Centre)
Gilles Rebert (Axéreal bio)
Benoit Guerault (Allaire SA) >> *pouvoir à Serge Mautouchet*
Pierre-Yves Goussard (Fleurs de Pétrin)
Vincent Mandenabeele (Biofood Touraine)
Claude Gaulandeau (EARL de Pontijou) >> *pouvoir Jean-François Vincent*
Sylvain Pathier
Philippe Liffard (SCA le Biotope) >> *pouvoir Emmanuel Bourgy*

Administrateurs suppléants :

Martine Trofseau (Association La Presse)
Emmanuel Leroux (Confédération Paysanne)
Laurent Dousselin (Conserves du Blaisois)
Christophe Riandière (Sopa Orléans SAS)
Joël Durand (GAEC Val Pré Vert)
Viviane Macheroux (SCAE Chavigny-Macheroux)
Vincent Touzeau (GAEC Saute Mouton)

Au total, 11 administrateurs titulaires sur 18 étant présents ou représentés, le Conseil d'administration peut valablement délibérer conformément au quorum requis par l'article 8 des statuts.

Le président souhaite ajouter un point à l'ordre du jour, à savoir :

- Crédit pour le financement de la trésorerie.

Un autre point est également proposé par le collège « producteurs », à savoir :

- Remboursement des frais de déplacement, indemnisation et prestations des administrateurs et membres de Bio Centre

Après approbation de l'ajout de ce point, l'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 23 septembre 2013.
- Compte-rendu de la réunion du GRAB ou collège « producteurs » du 7 novembre 2013 et points proposés à l'ordre du jour.
- Point sur la conjoncture des filières biologiques.
- Projets 2014 (actions, budget prévisionnel, demandes de subventions).
- Remboursement des frais de déplacement, indemnisation et prestations des administrateurs et membres de Bio Centre
- Admission de nouveaux adhérents.
- Crédit pour le financement de la trésorerie.
- Divers (calendrier 2014 ...)

Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil d'administration du 23 septembre 2013

Le procès-verbal des délibérations du Conseil d'administration du 23 septembre est adopté à l'unanimité.

Compte-rendu de la réunion du GRAB ou collège « producteurs » du 7 novembre 2013 et points proposés à l'ordre du jour

Emmanuel Bourgy présente les points abordés lors de la réunion du GRAB de ce jour :

- Validation des nouveaux logos pour les GAB et d'un logo pour le GRAB.
- Remboursement des frais de déplacement, indemnisation et prestations des administrateurs et membres de Bio Centre (point proposé à l'ordre du jour, cf. plus haut).
- Projet d'un emploi mutualisé pour les GAB sur les tâches administratives.
- Projet Bio Centre 2014 : les actions pilotées par les producteurs.
- Point sur SelfBio-Centre.

Concernant le dernier point sur SelfBio-Centre, il a été rapporté lors du GRAB que les conseils généraux, dans le cadre de partenariats avec les Chambres d'agriculture associant certains GAB, développent une offre de produits bio et locaux. Il a été évoqué comme piste de réflexion pour SelfBio-Centre de pouvoir s'inscrire dans cette dynamique et d'être en capacité de proposer en plus de produits bio, si besoins et dans certaines conditions des produits sous signe de qualité non certifiés bio.

Point sur la conjoncture des filières biologiques

Christophe Fertré confirme la petite tendance de prise de parts de marché par les magasins spécialisés à la grande distribution. L'explication serait liée à une baisse de la garde de la grande distribution au niveau de la communication selon Alexandre Dumontier, au développement du « drive » pour les produits périssables couplé avec l'achat de produits frais de qualité pour Serge Mautouchet.

Au niveau de la production, Jean-Christophe Grandin indique que la forte pluviométrie de cet automne pénalise à la fois les récoltes (maïs, tournesol ...) et les semis (cultures d'hiver). Eric Lelièvre constate un retard également en cultures maraîchères.

Julien Jansen annonce que le cours des céréales est plutôt stable, même en légère hausse. En ce qui concerne les semences, il signale un manque de triticales depuis septembre : rendements médiocres, pas de report de stock, demande en hausse, renouvellement de la semence (problème ergot). Pour la vigne, la fin de cycle a été compliquée, avec une maturité difficile et une récolte dans des conditions moyennes entraînant une baisse de rendement, mais sans entamer la qualité (moyenne).

Pour les filières animales, Jean-François Vincent indique qu'en bovin les prix du conventionnel, après avoir flambé et rattrapé ceux du bio, ont retrouvé des valeurs plus normales. En ovin, les prix restent bas. En porc, on constate enfin un dégagement des produits congelés. A signaler en Auvergne l'arrêt de certains engraisseurs pour des questions de prix. Pour les naisseurs à 80 € par porcelet, les prix restent corrects. Enfin, en lait, on constate un redémarrage de la collecte.

Projet 2014 (actions, budget prévisionnel et demande de subventions)

Le programme 2014 proposé est articulé autour de 11 actions :

- Coordonner les actions en lien avec les Groupements d'Agriculteurs Biologiques (GAB)
- Accompagner les actions techniques amont.
- Renforcer l'accompagnement technique légumes.
- Favoriser le développement des circuits courts.
- Coordonner les actions syndicales amont.
- Répondre aux besoins des filières végétales.
- Répondre aux besoins des filières animales.
- Développer la structuration des filières porcs biologiques (Porc Bio Cœur de France).
- Accompagner le développement de la restauration collective.
- Coordonner les opérations de communication.
- Accompagner les projets structurants et dynamiser l'aval.

Emmanuel Bourgy présente les actions « amont » pilotées par le GRAB qui concerneront notamment l'organisation d'événements, dans le cadre d'une quinzaine de la conversion (visites de fermes, conférences), qui permettront de faire vivre les pôles conversion. Bio Centre appuiera également le GBDAB 36 pour l'organisation d'un événement régional sur les techniques culturelles innovantes. Une action sur la transmission, en partenariat avec Inpact Centre, est également prévue afin de maintenir en bio les exploitations à transmettre. Alexandre Dumontier précise qu'il serait pertinent d'associer les Chambres d'agriculture pour leur expertise et de prévoir notamment une sensibilisation au bio pour les conseillers des Chambres en charge de ces dossiers. Enfin, il est prévu la mise en place d'un accompagnement technique régional en maraîchage réalisé par un conseiller à recruter.

En filières végétales, un volet sur le développement de la culture de soja sera assuré dans le projet sur les protéines végétales et animales en agriculture Bio en région Centre, porté par Axéreal bio. Dans le cadre du projet de filière viticole, la promotion des vins bio sera proposée (action « amont »). Une étude sur le stockage en arboriculture fruitière sera également menée (action « amont »).

En filières animales, les modalités de la caisse de sécurisation bovin viande devront être révisées afin de répondre au besoin nouveau de la filière. Une étude de la filière « œufs » sera également menée. La participation en région Centre à l'opération nationale de la Fête du Lait Bio est prévue (action « amont »). Enfin, une poursuite du projet Porc bio est envisagée, afin de rechercher de nouveaux produits et marchés, et de développer et conforter le partenariat avec Système U.

En restauration collective, la mise en œuvre et le suivi de la charte « Du nouveau dans mon assiette » seront poursuivis, avec la recherche de nouveaux partenaires pour assurer les animations. L'organisation de l'approvisionnement local de la restauration collective sera poursuivi (action « amont »).

En ce qui concerne l'aval, un forum d'échange entre opérateurs en partenariat avec Covalor France et l'ARIAC est prévu. Un accompagnement du développement de la brasserie bio en région sera proposé. Le

secteur de la cosmétique bio sera appréhendé afin d'identifier les besoins. Enfin, un observatoire sur les entreprises régionales bio sera mis en place.

En communication, la mise en place d'un nouveau site internet est prévu afin d'intégrer de nouveaux outils : lecture de vidéos, mise en valeur des adhérents, inscription aux newsletters, application Smartphone, agenda ...

Afin de réaliser ce programme l'équipe de Bio Centre sera composée de 8 salariés équivalents à 7,3 ETP, dont 5,5 ETP « techniques » et 1,8 ETP « administratif ». Le nombre de jours total « technique » est évalué à 1 100 jours.

Le coût total prévisionnel du programme 2014 est de 711 250 €.

Concernant les cotisations volontaires interprofessionnelles (CVI), jusqu'à présent collectées uniquement par Axéreal bio, il est convenu de rappeler par courrier à Biocer son engagement à faire de même.

Il est proposé de conduire le projet 2014 tel que présenté (cf. fiches actions, budget prévisionnel et budget analytique en annexe).

Pour ce programme d'un montant total de 711 250 €, des subventions seront sollicitées à hauteur de 340 864 € auprès du Conseil régional (dont 294 594 € pour l'animation, 33 320 € pour la promotion, 11 870 € dans le cadre du CAP grandes cultures et 1 080 € dans le cadre du CAP apicole).

La demande d'aide dans le cadre du CAP Filière bovin viande qui s'élève à 8 160 € fera l'objet d'une demande spécifique. Concernant l'aide dans le cadre CAP Filière ovin (1 675 € pour 2014), elle a fait l'objet d'une demande sur la période 2013-2015. Les aides dans le cadre des CAP semences, viticole, légumes, bovin lait et viandes blanches, respectivement de 2 400 €, 7 000 €, 20 000 €, 4 400 € et 4 360 € feront l'objet de demandes ultérieures.

La demande de subvention auprès de la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) s'élève à 132 000 €, dont 105 120 € pour les crédits d'animation, 8 720 € dans le cadre du projet de filière grandes cultures, 2 400 € pour le projet filière semences, 7 000 € pour le projet de filière viticole, 4 400 € pour le projet bovin lait et 4 360 € pour le projet viandes blanches.

L'aide dans le cadre du projet de filière légumes de 20 000 € fera l'objet d'une demande ultérieure.

Le Conseil d'administration habilite Monsieur Jean-François Vincent, président, à engager Bio Centre par sa signature de tous les documents officiels relatifs à la réalisation de ce programme.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Remboursement des frais de déplacement, indemnisation et prestations des administrateurs et membres de Bio Centre

Pour rappel :

Réunions des collègues

L'ensemble des membres des collègues (pas uniquement les administrateurs) – ne représentant par une personne morale ou attestant ne pas être indemnisé par l'organisation qu'il représente – peuvent être remboursés, dans le cadre des réunions de collègues, de leur frais de déplacement, aux conditions suivantes :

- frais kilométriques sur la base du taux des Chambres d'agriculture ;
- frais de péages, de transport en commun, de taxi et de repas sur présentation de justificatifs.

Représentation de Bio Centre et actions de promotion

Les administrateurs lors de représentation à l'extérieur pour représenter Bio Centre, ainsi que les membres de Bio Centre qui participent à des actions de promotion à la demande explicite de Bio Centre

*JFV
AF*

sont, en plus des frais de déplacement, indemnisés pour le temps passé à hauteur de 50 € par demi-journée et 70 € par journée.

Prestation

Lorsqu'il s'agit d'une prestation d'un administrateur ou d'un membre de Bio Centre pour le compte de Bio Centre, le tarif proposé est de 70 € par demi-journée et 150 € par journée.

Il est précisé que l'indemnisation des frais de déplacement et de représentation des administrateurs – ne représentant par une personne morale ou attestant ne pas être indemnisé par l'organisation qu'il représente – s'applique aux réunions de collèges, de bureau, du conseil d'administration et de l'assemblée générale.

Il est proposé qu'un membre de Bio Centre non administrateur – ne représentant par une personne morale ou attestant ne pas être indemnisé par l'organisation qu'il représente – puisse également bénéficier de frais de représentation lorsqu'il représente Bio Centre à la demande de celle-ci.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Admission de nouveaux adhérents

Les statuts approuvés par l'Assemblée générale extraordinaire du 8 avril 2010 spécifient que « les admissions sont soumises à l'approbation du conseil d'administration. » (art.4).

Les structures suivantes souhaitent adhérer à Bio Centre :

Raison sociale	Code APE	Ville	Collège	Activité
AGGLOPOLYS	8411Z : Administration publique générale	BLOIS	Consommateurs	communauté d'agglomération
BOULANGERIE LHEMERY VINCENT	1071C : Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	COURVILLE-SUR-EURE	Préparateurs	Boulangerie artisanale
GERM LINE	0113Z : Culture de légumes, de melons, de racines et de tubé	SAHCOINS	Préparateurs	culture de graines germées
LES GOURMANDISES DAXEL	1071C : Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	ORLEANS	Préparateurs	boulangerie et pâtisserie artisanale
LOCAL ET BIO	1071C : Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	DEOLS	Préparateurs	boulangerie artisanale
MOULIN DE RECY ET DU SANCERROIS	1061A : Meunerie	VINDH	Préparateurs	meunerie
PÂTISSERIE BOULANGERIE BOUILLOT	1071C : Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	LA FERTE-ST-AUBIN	Préparateurs	boulangerie artisanale

Il est demandé au conseil d'administration d'approuver cette demande d'admission.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Crédit pour le financement de la trésorerie

Après avoir entendu l'exposé du trésorier, les membres du conseil d'administration décident :

- de contracter auprès de la Caisse régionale de crédit agricole mutuel Centre Loire un crédit d'un montant de 180 000 € nécessaires aux financements de la trésorerie ;
- de garantir le remboursement de cet emprunt ;
- de donner pouvoir à Monsieur Jean-François Vincent et Julien Jansen, pour établir avec la Caisse régionale de crédit agricole mutuel Centre Loire le plan de financement du projet, lesquels rendront compte à la prochaine réunion des prêts qui seront mis en place et pour signer, au nom de Bio Centre, toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce prêt.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Divers

Calendrier 2014

Les dates proposées pour les conseils d'administration et l'assemblée générale sont les suivantes :

jeudi 13 février (Blois) : conseil administration
jeudi 3 avril (Orléans) : conseil administration
jeudi 17 avril (lieu à préciser) : assemblée générale
mardi 17 juin (Blois) : conseil administration
mardi 16 septembre (Orléans) : conseil administration
jeudi 13 novembre (Blois) : conseil administration

Changement logo Bio Centre

Afin d'impliquer les adhérents, il est proposé de lancer un concours pour la création d'un logo pour Bio Centre avec un prix à la clé (ex. panier de produits bio, nuit dans un gîte rural chez un producteur bio...).

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 17 h 00.

Fait à Orléans, le 7 novembre 2013

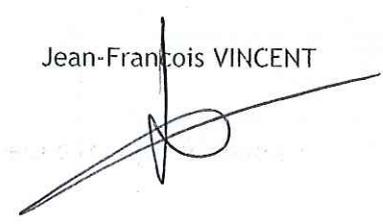
Le secrétaire

Christophe FERTRE



Le président

Jean-Francois VINCENT



Axe	AMONT	
Intitulé ACTION	COORDONNER LES ACTIONS EN LIEN AVEC LES GAB	
Contexte	- Besoin de renforcer la coordination des Groupements de Producteurs Biologiques (GAB) dans le développement de la production biologique régionale	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la cohérence de la stratégie régionale de développement de la production biologique en s'appuyant sur un réseau de GAB - Accompagner les GAB dans leur développement : évolution des missions, mise en place de partenariat, implication dans des actions régionales voire nationales 	
Bénéficiaires	GAB, producteurs bio et conventionnels, porteurs de projets	
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Animer du GRAB ou collège « producteurs » (15 jours) JCG - Animer le réseau des GAB : concertation, mutualisation, partage d'expérience, construction d'outils, diffusion d'informations (30 jours) JCG/CP/JMM - Assurer la coordination et la concertation des producteurs biologiques dans l'élaboration de projets de filière régionaux (10 jours) JCG/CP/JMM - Assurer la cohérence régionale des programmes de développement départementaux (15 jours) JCG - Assurer la coordination régionale des pôles de conversions (5 jours) JCG - Organiser un quinzaine de la conversion en lien avec les partenaires : visites de fermes, conférences, communication ... (25 jours) JCG/NF - Elaborer une animation de sensibilisation au bio (quizz avec lots de produits bio) sur les salons grand public régionaux (Ferme Expo, Fougère, Terre naturelle...) (5 jours) - Mettre en œuvre un programme d'actions sur la problématique de la transmission des exploitations biologiques en lien avec InPACT Centre : constitution d'un groupe de travail, recensement, élaboration d'un outil diagnostics « transmission » (10 jours) JCG - Accompagner les GAB sur la mise en œuvre et le suivi de programme d'actions bio dans le cadre de contrats territoriaux (enjeux « Eau » et « Biodiversité ») (20 jours) JCG - Participer à l'élaboration et au suivi des stratégies régionales en matière agricole : travaux de la Commission régionale agro-environnementale (CRAE)... (5 jours) JCG - Participer au comité de pilotage du FEADER (5 jours) JCG - Assurer une veille sur les productions de niches et opportunités : bibliographie, collecte de données, synthèse et diffusion auprès des producteurs (8 jours) JMM, CP - Assurer une veille réglementation sur les cahiers des charges biologiques (6 jours) JCG 	
Moyens mis en œuvre	Jean-Christophe GRANDIN (JCG), coordinateur amont	131
	Cécile PERRET (CP), chargée mission filières végétales	10
	Jean-Marie MAZENC (JMM), chargé de mission filières animales	10
	Nathalie FERNANDES (NF), assistante communication	8
	Prestation com. (quinzaine conversion, animation bio salons)	
	Total jours	159
Indicateurs de suivi et de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Compte-rendu GRAB ou collège « producteurs » - Programme d'actions régional pour le développement de la production - Programme & participation à la Fête du Lait Bio 	
Budget prévisionnel	Frais de personnel	64 964 €
	Frais déplacement	4 200 €
	Prestation promotion	11 500 €
	Catalogue et imprimés	2 500 €
	Frais généraux	18 284 €
	Total budget	101 448 €
Financements pressentis	Région Centre / animation	64 811 €
	Région Centre / promotion	4 550 €
	Etat / crédit animation	23 126 €
	Autres subventions	1 022 €
	Autres produits	374 €
	Cotisations	7 565 €

Axe	AMONT	
Intitulé ACTION	ACCOMPAGNER LES ACTIONS TECHNIQUES AMONT	
Contexte	- Besoin de renforcer la coordination des actions techniques amont au niveau régional en lien avec les partenaires techniques	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la cohérence des actions techniques au niveau régional en lien avec le réseau de GAB et les autres partenaires (Chambres d'Agriculture, Fdgeda 18...) - Accompagner les GAB dans leur développement : évolution des missions, mise en place de partenariat, implication dans des actions régionales voire nationales 	
Bénéficiaires	GAB, producteurs bio et conventionnels, porteurs de projets	
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Participer aux comité mixte technique viticulture en partenariat avec les Chambres d'Agriculture et comité du Vinipôle (3 jours) CP - Participer à la coordination de l'animation des groupes d'agriculteurs (Projet de filières grandes cultures/action C1) (3 jours) CP - Coordonner et diffuser les résultats de l'expérimentation bio menée en partenariat avec la FNAMS et la Fdgeda 18 ; rechercher et accompagner de nouveaux multiplicateurs bio lors de rencontres avec les établissements multiplicateurs (Projet filières semences 2^e génération) (10 jours) JCG/NF - Participer au comité de pilotage du programme de sélection participative porté par l'ARDEAR Centre (2 jours) CP - Animer une réflexion sur la mise en place de chèques appui technique financées par les collectivités (Conseils généraux et Conseil régional) (5 jours) JCG - Acquérir des références pour barèmes calamités et les indemnités de dégâts gibier (6 jours) JCG/CP - Participer à des visites d'essais (Arvalis-Institut du végétal, LCA ...) et à des réunions techniques nationales (ITAB, Institut de l'élevage, INRA ...) (9 jours) JCG, CP, JMM 	
Moyens mis en œuvre	Jean-Christophe GRANDIN (JCG), coordinateur amont	19
	Cécile PERRET (CP), chargée mission filières végétales	15
	Jean-Marie MAZENC (JMM), chargé de mission filières animales	2
	Nathalie FERNANDES (NF), assistante communication	2
	Stagiaire 3 mois (barème calamités)	
	Prestation com. (résultats expérimentation semences)	
	Total jours	38
Indicateurs de suivi et de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions des groupes de producteurs (grandes cultures) - Nombre de participants aux rencontres multiplicateurs - Références barèmes calamités 	
Budget prévisionnel	Frais de personnel	15 405 €
	Autres charges de personnel (stagiaire)	1 500 €
	Frais déplacement	1 200 €
	Prestations promotion	500 €
	Catalogues et imprimés	1 500 €
	Frais généraux	5 224 €
	Total budget	25 329 €
Financements pressentis	Région Centre / animation	8 838 €
	Région Centre / CAP grandes cultures (action C1)	540 €
	Région Centre / CAP semences (sous réserve)	2 400 €
	Etat / crédit animation	3 154 €
	Etat / projet de filière grandes cultures (action C1)	540 €
	Etat / projet filières semences	2 400 €
	Autres subventions	4 188 €
	Autres produits	154 €
Cotisations	3 115 €	

Axe	AMONT	
Intitulé ACTION	RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE EN LEGUMES	
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin d'un accompagnement adapté aux besoins des producteurs - Souhait des GAB de mutualiser un poste d'animateur technique sur les légumes bio 	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le développement des cultures légumières grâce à un appui technique collectif et individuel 	
Bénéficiaires	GAB, producteurs bio, porteurs de projets	
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les porteurs de projet à l'installation en lien avec les pôles info installation (40 jours) - Animer des groupes de producteurs de légumes bio autour de thématiques techniques, organisationnelles, économiques : échange d'expérience, mutualisation (30 jours) - Organiser des formations avec intervention d'experts (10 jours) - Répondre aux interrogations des producteurs : permanences téléphoniques : accompagnement individuellement ponctuel (96 jours) - Participer à la rédaction de bulletins techniques et de mercuriales en lien avec les autres structures d'accompagnement (5 jours) - Recenser les besoins en expérimentation et assurer le lien avec LCA (3 jours) - Entretien une concertation avec les techniciens des autres structures (opérateurs économiques, autres organismes de développement, réseau Grand ouest) (5 jours) - Mener une réflexion sur un réseau de fermes de références (3 jours) - Participer au groupe de travail national FNAB en maraîchage (5 jours) - Participer aux comités mixtes techniques en partenariat avec les Chambres d'Agriculture (3 jours) 	
Moyens mis en œuvre	Conseiller légumes bio	200
	Prestation formation (intervenants)	
	Total jours	200
Indicateurs de suivi et de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de porteurs de projets accompagnés - Nombre de groupes accompagnés - Nombre de participants et % de satisfaction aux formations - Nombre d'accompagnement individuels - Bulletins techniques diffusés 	
Budget prévisionnel	Frais de personnel	55 816 €
	Frais déplacement	3 000 €
	Achat études & prestations services	8 000 €
	Frais généraux	13 060 €
	Total budget	79 876 €
Financements pressentis	Région Centre / CAP légumes (sous réserve)	20 000 €
	Etat / projet de filière légumes (sous réserve)	20 000 €
	Autres subventions	1 352 €
	Participation producteurs & porteurs de projets	16 000 €
	Fonds VIVEA	9 800 €
	Participation formation	2 450 €
	Autres produits	484 €
	Cotisations	9 789 €

Axe	AMONT	
Intitulé ACTION	FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DES CIRCUITS COURTS	
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté politique des collectivités de soutenir un développement des circuits courts - Manque de produits biologiques locaux - Nécessité d'accompagner les installations en circuits courts AB, le plus souvent hors cadre familial 	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Participer au développement des circuits courts en agriculture biologique - Créer des pôles de développement d'activité agricole biologique en zone périurbaine 	
Bénéficiaires	Collectivités, producteurs bio, porteurs de projets	
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à l'acquisition de références technico-économiques en circuits courts sur l'élevage de poules pondeuses bio portée par l'AFOCG 45 et en partenariat avec l'Observatoire avicole (Chambre d'agriculture 41) (10 jours) JMM - Réaliser et diffuser le guide maraîchage en circuits courts (10 jours) CP/NF - Participer au développement de la filière biologique dans les territoires en partenariat avec les acteurs locaux : Dreux agglomération (11 jours) EL - Accompagner le développement d'espaces test en maraîchage biologique en lien avec les collectivités : Prés d'Amont à Blois, agglomération d'Orléans, ... (3 jours) CP - Participer aux travaux de la FNAB sur les circuits courts : réunions interrégionales, groupes de travail... (5 jours) JCG - Coordonner au niveau régional la campagne nationale « Bio et local, c'est l'idéal » (5 jours) NF - Organiser une journée en partenariat avec Agglopolys, ville de Blois et le Pays des châteaux « Bio, proximité et solidarité : témoignages et outils pour de nouveaux projets de territoire » dans le cadre de la campagne « Bio local c'est idéal » JCG/NF/EL (10 jours) 	
Moyens mis en œuvre	Jean-Christophe GRANDIN (JCG), coordinateur amont	8
	Edith LEMERCIER (EL), chargée mission aval	15
	Cécile PERRET (CP), chargée mission filières végétales	11
	Jean-Marie MAZENC (JMM), chargé mission filières animales	10
	Nathalie FERNANDES (NF), assistante de communication	10
	Prestation communication (guide maraîchage, « Bio et local, c'est l'idéal »)	
	Total jours	54
Indicateurs de suivi et de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Références technico-économiques en élevage de poules pondeuses - Guide maraîchage en circuits courts - Nombre évènements « Bio et local, c'est l'idéal » - Nombre de participants et % de satisfaction à la journée « Bio, proximité et solidarité » 	
Budget prévisionnel	Frais de personnel	20 009 €
	Frais déplacement	1 500 €
	Prestation promotion	3 500 €
	Catalogues et imprimés	1 500 €
	Frais généraux	6 530 €
	Total budget	79 876 €
Financements pressentis	Région Centre / animation	14 730 €
	Région Centre / promotion	3 500 €
	Etat / crédit animation	5 256 €
	Autres subventions	4 619 €
	Prestation de services	4 000 €
	Autres produits	44 €
	Cotisations	890 €

Axe	AMONT	
Intitulé ACTION	COORDONNER LES ACTIONS SYNDICALES AMONT	
Contexte	- Une mission de Groupement régional des agriculteurs biologiques (GRAB) avec un fonctionnement en réseau	
Objectifs	- Représenter les producteurs bio de la région Centre. - Sensibiliser les partenaires institutionnels et défendre les intérêts des producteurs	
Bénéficiaires	Producteurs bio	
Détail de l'action	- Assurer la représentation les producteurs au niveau régional (INPACT Centre, PRDA, Agence de l'Eau, CRAE, conférences...) et national (FNAB, ITAB...) (12 jours) JCG - Organiser si nécessaire la concertation, la mobilisation et la communication des producteurs auprès des instances publiques (5 jours) JCG/NF	
Moyens mis en œuvre	Jean-Christophe GRANDIN (JCG), coordinateur amont	15
	Nathalie FERNANDES (NF), assistante de communication	2
	Total jours	17
Territoire concerné	Région Centre	
Indicateurs de suivi et de résultats	- Participation aux réunions régionales et nationales - Nombre d'actions syndicales réalisées	
Budget prévisionnel	Frais de personnel	8 685 €
	Frais déplacement	900 €
	Frais généraux	3 918 €
	Total budget	13 503 €
Financements pressentis	Cotisations	13 503 €

Axe	TRANSVERSAL	
Intitulé ACTION	REPENDRE AUX BESOINS DES FILIERES VEGETALES	
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> - Filières régionales avec un potentiel important - Opérateurs et producteurs en recherche d'information sur les filières - Besoin d'échange entre les différents maillons des filières 	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir le développement des filières végétales biologiques - Diffuser des informations sur les filières à destination des producteurs et des opérateurs de la filière - Favoriser les échanges et la concertation entre les maillons des filières 	
Bénéficiaires	Producteurs et opérateurs biologiques et conventionnels	
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Animer des réflexions par filières (18 jours) CP - Réaliser des notes de conjonctures : marchés, opportunités, prospectives (20 jours) CP - Elaborer des lettres d'information « grandes cultures » et « légumes » : enquêtes, synthèse, diffusion (20 jours) CP - Participer à l'élaboration et au suivi des projets de filières régionales (fruits, légumes, viticole) : concertation et élaboration des besoins de la filière bio (20 jours) CP - Mettre en place et assurer un suivi des actions dans le cadre du projet de filière grandes cultures : accompagnement projet & soja (Action A) (18 jours), participation à l'action protéine (Action B1) (1 jour), participation aux journées filières & organisation d'une journée filière Bio Centre grandes cultures (plaquette, tract, hors-série) (Action C2) (15 jours), participation au comité de pilotage (Actions A, B, C) (5 jours) CP/NF - Assurer la promotion des vins bio de la région dans le cadre du projet de filière viticole : portail internet, route des vins bio, création d'une animation sur les salons & événements gastronomiques régionaux (18 jours) CP/NF - Réaliser une étude sur le stockage en arboriculture fruitière : enquête, analyse, synthèse et diffusion (12 jours) CP - Mettre en place des actions sur la filière plantes à parfum, aromatiques et médicinales (10 jours) CP/EL - Participer aux conférences régionales végétales (3 jours) CP - Participer au stand collectif bio sur les salons professionnels (SIVAL...) : préparation, conférence, communication... (5 jours) EL/CP - Participer aux commissions nationales (Interfel, Agence Bio...) (8 jours) CP - Assurer une veille réglementaire sur les cahiers des charges biologiques (5 jours) CP 	
Moyens mis en œuvre	Cécile PERRET (CP), chargée de mission filières végétales	164
	Edith LEMERCIER (EL), chargée de mission aval	7
	Nathalie FERNANDES (NF), assistante de communication	7
	Stagiaire 6 mois (projet soja)	
	Prestation com. (journée filière grandes cultures & hors-série, promotion vins bio)	
	Total jours	178
Indicateurs de suivi et de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Lettres d'information et notes de conjonctures diffusées - Nombre de participants et % de satisfaction à la journée filière grandes cultures - Outils de promotion des vins bio réalisés - Rendu étude soja - Rendu étude sur le stockage en arboriculture fruitière 	
Budget prévisionnel	Frais personnel	64 289 €
	Autres charges de personnel (stagiaire)	3 000 €
	Frais déplacement	5 100 €
	Prestation promotion	15 050 €
	Catalogues et imprimés	4 150 €
	Frais généraux	22 202 €
	Total budget	113 791 €
Financements pressentis	Région Centre / animation	50 081 €
	Région Centre / promotion	1 050 €
	Région Centre / CAP grandes cultures & projet soja	11 330 €
	Région Centre / CAP viticole (sous réserve)	7 000 €
	Etat / crédit animation	17 870 €
	Etat / projet filières grandes cultures	8 180 €
	Etat / projet de filière viticole	7 000 €
	Autres subventions	2 208 €
	Prestation formation	1 600 €
	Autres produits	352 €
Cotisations	7 120 €	

Axe	TRANSVERSAL	
Intitulé ACTION	REPONDRE AUX BESOINS DES FILIERES ANIMALES	
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> - Filières structurées en recherche de producteurs - Opérateurs et producteurs en recherche de références technico-économiques 	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir le développement des filières animales biologiques - Produire des références technico-économiques à destination des producteurs et des opérateurs de la filière 	
Bénéficiaires	Producteurs et opérateurs biologiques et conventionnels	
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Animer des réflexions par filières (11 jours) JMM - Réaliser des notes de conjonctures : marchés, opportunités, perspectives (10 jours) JMM - Participer à l'élaboration et au suivi des projets de filières (bovin viande & lait, viande blanche, ovins) : concertation & élaboration des besoins de la filière bio (15 jours) JMM - Revoir les modalités de la caisse de sécurisation bovin viande afin de soutenir l'engraissement en la commercialisation dans la filière bio (CAP bovin viande/action B4.1.) (17 jours) JMM - Mettre en place un programme dans le cadre du CAP filière apicole : animation, élaboration du contenu et du calendrier des actions prévues (Action H2) (3 jours) JMM - Conforter les partenariats avec les opérateurs locaux : rencontres, participation événements, journées... (8 jours) JMM - Réaliser une étude de la filière « œufs » : enquête, analyse, synthèse et diffusion (hors-série) (10 jours) JMM - Participer à l'animation de la filière piscicole biologique régionale en lien avec la Fédération aquacole de la région Centre (FAReC) (8 jours) JMM/EL - Participer aux commissions nationales sur filières animales (Interbev ...) (3 jours) JMM - Participer aux conférences régionales animales (3 jours) JMM - Assurer une veille réglementation sur les cahiers des charges biologiques (5 jours) JMM <p>AMONT : (54 JOURS)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer au projet « AgneauxBio » porté par l'ITAB : participation à la création d'un outil d'aide à la décision, suivi de fermes pour l'acquisition de références (31 jours) JMM - Participer au Sommet de l'Elevage (stand bio) et suivi des travaux de sélection des éleveurs bio : réédition de la plaquette, organisation d'un colloque (CAP bovin viande/action E1) (13 jours) JMM - Participer à l'opération nationale de la Fête du Lait Bio (10 jours) JMM /NF 	
Moyens mis en œuvre	Jean-Marie MAZENC (JMM), chargé de mission filières animales	139
	Edith LEMERCIER (EL), chargée de mission aval	5
	Nathalie FERNANDES (NF), assistante de communication	3
	Stagiaire 3 mois (étude filière « œufs »)	
	Prestation (piscicole, « AgneauxBio ») & com. (Hors-série « œufs », Fête du Lait Bio, plaquette & colloque sélectionneurs)	
	Total jours	147
Indicateurs de suivi et de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Notes d'information et conjonctures diffusées - Résultats de la caisse de sécurisation bovin-viande - Rendu étude « œufs » - Nombre de participants et % de satisfaction à la journée filière 	
Budget prévisionnel	Frais de personnel	53 156
	Frais déplacement	4 200 €
	Achats études & prestation services	19 800 €
	Prestation promotion	7 400 €
	Catalogues et imprimés	1 500 €
	Frais généraux	18 284 €
	Total budget	104 340 €
	dont Amonl	48 143 €
Financements pressentis	Région Centre /animation	44 189 €
	Région Centre /CAP bovin viande	8 160 €
	Région Centre /CAP apicole (action H2)	1 080 €
	Région Centre /CAP ovin	1 675 €
	Région Centre /CAP bovin lait (sous réserve)	4 400 €
	Région Centre /CAP viande blanche (sous réserve)	4 360 €
	Etat /crédit animation	15 768 €
	Etat / projet filière bovin lait	4 400 €
	Etat /projet filière viande blanche	4 360 €
	Etat / AgneauxBio (casdar)	7 760 €
	Autres subventions	2 117 €
	Autres produits	286 €
	Cotisations	5 785 €

Axe	TRANSVERSAL	
Intitulé ACTION	DEVELOPPER LA STRUCTURATION DES FILIERES PORCS BIOLOGIQUES (Projet Porc Bio Cœur de France)	
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> - Filière structurée en recherche de nouveaux débouchés - Marché centré sur la grande distribution en fort développement - Un GIE « Porc Bio Cœur de France » qui regroupe les producteurs bio du Bassin de production Centre et régions voisines (Auvergne, Limousin, Bourgogne) - Elaboration de références technico-économiques en partenariat avec les Organisations de producteurs 	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher de nouveaux produits et marchés pour les abatteurs Tradival et Sicaba - Développer et conforter le partenariat avec Système U avec l'Association Les porcs bio de France (LPBF) - Conforter les références technico-économiques 	
Bénéficiaires	Les opérateurs de la filière Porc Bio Cœur de France	
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Animer le GIE « Porc Bio Cœur de France » : échange technique et sur la commercialisation entre les éleveurs, développer le partenariat avec Système U (10 jours) JMM - Réaliser des actions de promotion sur les points de vente : construire une animation, constituer et former un groupe d'éleveurs, réaliser des animations en GMS (8 jours) JMM - Organiser une journée filière porc bio : préparation, recherche partenaires, communication (plaquette, tract) (6 jours) JMM/NF - Poursuivre l'acquisition et la diffusion de références technico-économiques sur la base des GTT et GTE (7 jours) JMM - Participer à la commission élevage ITAB sur les monogastriques (3 jours) JMM - Assurer la coordination administrative (8 jours) JMM 	
Moyens mis en œuvre	Jean-Marie MAZENC (JMM), chargé de mission filières animales	39
	Nathalie FERNANDES (NF), assistante de communication	3
	Prestation (intervenant formation éleveurs, location vitrine) & com. (journée filière)	
	Total jours	42
Territoire concerné	Régions Centre, Auvergne, Bourgogne, Limousin	
Indicateurs de suivi et de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants et % de satisfaction à la journée filière - Références technico-économiques - Compte-rendu technique du projet 	
Budget prévisionnel	Frais de personnel	16 170 €
	Frais déplacement	1 500 €
	Achats études & prestations service	16 900 €
	Frais généraux	6 530 €
	Total budget	41 100 €
Financements pressentis	Région Centre /animation	5 892 €
	Etat / crédit animation	2 102 €
	Subvention Agence Bio	27 000 €
	Autres subventions	1 344 €
	Fonds VIVEA	1 960 €
	Autres produits	132 €
	Cotisations	2 670 €

Axe	TRANSVERSAL	
Intitulé ACTION	ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE	
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> - Un marché qui peine à se développer - Besoin de SelfBio-Centre d'un accompagnement dans son développement 	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner le développement du marché de la restauration collective bio en région Centre - Sensibiliser les convives, gestionnaires et cuisiniers à l'intérêt des aliments bio 	
Bénéficiaires	Convives, gestionnaires et cuisiniers de la restauration collective	
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les porteurs de projets souhaitant introduire des produits biologiques locaux en restauration collective (gestionnaires, élus, parents d'élèves) : accueil, participation à des journées d'informations... (7 jours) EL - Mettre en place des animations auprès des lycées en lien avec le Conseil régional (5 jours) EL - Accompagner les collèges en lien avec les GAB, à la demande des Conseils généraux : sensibilisation, formation, préparation des marchés publics... (8 jours) - Coordonner l'opération « Du nouveau dans mon assiette » en lien notamment avec les GAB et SelfBio-Centre : mise en œuvre et suivi de la charte des collectivités signataires (15 jours) EL - Organiser des animations pour les collectivités signataires de la Charte : recherche de partenaires pour assurer les animations dont « Bio Fruits » (Programme national alimentaire ou PNA (10 jours) EL - Mettre les boulangers bio en relation avec SelfBio-Centre et faciliter l'harmonisation de l'offre (5 jours) - Organiser une opération pain bio en restauration collective en lien avec les collectivités territoriales (8 jours) EL <p>AMONT : (27 JOURS)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser l'approvisionnement local de la restauration collective en lien avec les GAB et SelfBio-Centre (27 jours) JCG 	
Moyens mis en œuvre	Edith LEMERCIER (EL), chargée de mission restauration collective	58
	Jean-Christophe GRANDIN (JCG), chargé de mission amont	27
	Prestation de service pour l'animation (partenaires)	
	Total jours	85
Indicateurs de suivi et de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de collectivités signataires de la charte - Nombre d'animations réalisés 	
Budget prévisionnel	Frais de personnel	34 839 €
	Frais déplacement	2 400 €
	Prestation promotion	2 750 €
	Frais généraux	10 448 €
	Total budget	50 437 €
	<i>dont Amont</i>	17 051 €
Financements pressentis	Région Centre / animation	29 459 €
	Région Centre / promotion	700 €
	Etat / crédit animation	10 512 €
	Etat / Programme national alimentation (PNA)	1 750 €
	Autres subventions	4 115 €
	Prestations service	2 500 €
	Autres produits	66 €
	Cofisations	1 335 €

Axe	TRANSVERSAL	
Intitulé ACTION	COORDONNER LES OPERATIONS DE COMMUNICATION	
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> - Contexte favorable à l'agriculture biologique - Fort développement de la demande en produits biologiques - Besoin d'installations et de conversions en agriculture biologique dans la plupart des filières 	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la production biologique régionale par la sensibilisation et la diffusion d'informations auprès des professionnels agricoles - Développer la consommation de produits biologiques régionaux par la sensibilisation du grand public 	
Bénéficiaires	Producteurs et opérateurs bio et conventionnels, grand public	
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Diffuser des bulletins et flashes d'informations (5 newsletters) aux adhérents et le Bio Centre'Mag (2 numéros) (12 jours) NF - Réaliser une synthèse annuelle des chiffres de la filière biologique régionale : recueil de données, analyse, réalisation d'un hors-série... (3 jours) NF - Mettre en place un nouveau site internet plus interactif : pages plus visuelles (photo, vidéo), mise en valeur des adhérents, inscription aux newsletters, module TV web, application Smartphone, agenda... (8 jours) NF - Mettre en place une banque d'images régionale à disposition des adhérents et partenaires à partir du site internet (3 jours) NF - Réaliser un reportage photographique afin de compléter la photothèque sur les thèmes suivants : restauration collective, circuits courts, grandes cultures, transformateurs (3 jours) - Réaliser une vitrine de produits bio régionaux pour les salons (5 jours) NF - Animer le collège « consommateurs » (3 jours) NF - Développer la relation avec la presse par la diffusion de dossiers et communiqués de presse (régionale et agricole) (7 jours) NF <p>AMONT : (21 JOURS)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la coordination régionale du Printemps bio et l'édition de tracts sur les événements régionaux (6 jours) NF - Réaliser des outils de communication & PLV pour les producteurs : inventaire des besoins, création, impression, diffusion (10 jours) NF - Créer un site internet dédié à la conversion en lien avec les Chambres d'agriculture (5 jours) NF 	
Moyens mis en œuvre	Nathalie FERNANDES (NF), assistante de communication	65
	Prestation (site internet, reportage, rédaction, CP, conception et édition)	
	Total jours	65
Territoire concerné	Région Centre	
Indicateurs de suivi et de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de lettres et bulletins d'informations envoyés - Fréquentation du site internet - Tract Printemps Bio - Outils de communication & PLV réalisés - Articles de presse parus 	
Budget prévisionnel	Frais de personnel	22 286 €
	Frais déplacement	2 400 €
	Prestation promotion	32 600 €
	Catalogues et imprimés	11 000 €
	Frais généraux	10 448 €
	Total budget	78 734 €
	dont Amont	29 058 €
Financements pressentis	Région Centre /animation	32 405 €
	Région Centre / promotion	21 420 €
	Etat / crédit animation	11 563 €
	Agence Bio	2 400 €
	Autres subventions	4 077 €
	Vente outils PLV & com	5 000 €
	Autres produits	88 €
	Cotisations	1 780 €

Axe	AVAL	
Intitulé ACTION	ACCOMPAGNER LES PROJETS STRUCTURANTS ET DYNAMISER L'AVAL	
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> - Contexte favorable au développement de la filière bio régionale, avec un potentiel de production important et un marché francilien majeur à proximité - Filière bio régionale qui souffre d'un manque d'opérateurs économiques et d'un manque d'initiatives des opérateurs locaux, avec des transformateurs bio qui travaillent de façon indépendante, sans participation interprofessionnelle 	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser et identifier les besoins des opérateurs aval de la filière - Accompagner le développement local des opérateurs bio par la mise en relation, le montage et le suivi d'actions individuelles ou collectives 	
Bénéficiaires	Opérateurs économiques bio et conventionnels	
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Animer les collèges « aval » et accueil des nouveaux adhérents (15 jours) EL - Mettre en place des lettres infos « aval » : enquêtes, synthèse, diffusion (10 jours) EL - Apporter du conseil aux porteurs de projets qui souhaite créer une activité en bio (15 jours) EL - Réaliser des visites des opérateurs « aval » (nouveaux adhérents) pour identifier leurs besoins (12 jours) EL - Organiser un forum d'échange entre opérateurs en partenariat avec Covalor France et l'ARIAC (12 jours) EL - Accompagner le développement de la brasserie bio en région (8 jours) EL - Appréhender le secteur de la cosmétique bio et identifier les besoins (18 jours) EL - Mettre en place un observatoire sur les entreprises régionales bio : mise à jour de la base de données, évaluation du poids économiques (élaboration méthodologie, enquête, analyse, diffusion des résultats) (15 jours) EL - Réaliser des reportages vidéo de témoignages d'opérateurs accompagnés par Bio Centre (10 jours) EL 	
Moyens mis en œuvre	Edith LEMERCIER, chargée de mission aval	115
	Prestation communication (vidéo opérateurs)	
	Stagiaire 3 mois (observatoire)	
	Total jours	115
Territoire concerné	Région Centre	
Indicateurs de suivi et de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Lettres infos « aval » - Nombre d'entreprises visitées - Nombre de participants et % de satisfaction au forum - Information et documents dans la rubrique filière aval (site internet) - Nombre de reportages vidéo 	
Budget prévisionnel	Frais de personnel	47 383 €
	Frais déplacement	3 600 €
	Prestation promotion	3 000 €
	Frais généraux	15 672 €
	Total budget	69 655 €
Financements pressentis	Région Centre / animation	44 189 €
	Région Centre / promotion	2 100 €
	Etat / crédit animation	15 768 €
	Autres subventions	1 428 €
	Prestation de services	1 500 €
	Autres produits	220 €
	Cotisations	4 450 €



BIO CENTRE
Budget prévisionnel
2014

	2014 prévu	2013 prévu
PRODUITS D'EXPLOITATION		
702 Frais de ports sur ventes		
707 Ventes de marchandises	5 000	6 350
706 Prestations de services	42 210	11 242
706 Prestations de service	24 000	1 500
7062 Prestations promotion (Agence Bio)	2 400	2 500
70631 Formation VIVEA	11 760	
7065 Prestation formation	1 600	1 800
7067 Participations diverses	2 450	5 442
7083 Cotisations	62 000	62 000
Cotisations GAB	40 000	38 000
Cotisations autres collègues	17 000	12 000
CVI grandes cultures (Axéreal bio)	5 000	12 000
7084 Mise à disposition	-	20 071
Montant net produits d'exploitation	109 210	99 663
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		
740 Subvention d'exploitation	599 840	507 728
Conseil Régional / animation	294 594	305 927
Conseil Régional / promotion	33 320	15 925
Conseil Régional / CAP filière grandes cultures	11 870	4 590
Conseil Régional / CAP filière bovin viande	8 160	8 160
Conseil Régional / CAP filière apicole	1 080	
Conseil Régional / CAP filière viticole	7 000	5 300
Conseil Régional / CAP filière légumes	20 000	
Conseil Régional / CAP filière bovin lait	4 400	
Conseil Régional / CAP filière viande blanche	4 360	
Conseil Régional / CAP filière semences	2 400	1 800
Conseil régional / CAP ovin	1 675	2 110
Etat / crédit animation	105 120	104 117
Etat / projet filière grandes cultures	8 720	4 590
Etat / projet filière viticole	7 000	
Etat / projet filière légumes	20 000	
Etat / projet filière bovin lait	4 400	
Etat / projet filière viande blanche	4 360	
Etat / projet filière semences	2 400	1 800
Etat / PNA	1 750	3 500
Etat / Porc Bio (Agence Bio)	27 000	
Etat / AgneauxBio (casdar)	7 760	9 760
Autres subventions	22 471	40 149
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	-	25 280
7894 Report ressources non util./ex. ant.		25 280
Autres produits		
758 Produits gestion courante		
Reprise de provisions		
78173 Reprise sur stock		
78174 Reprises sur provisions pour dépréciation des créances		
Transfert de charges	500	14 500
791 Transfert de charge d'exploitation		
7912 Remboursement indemnités sécurité sociale	500	12 000
7914 Formation continue		2 500
Sous total des autres produits d'exploitation	600 340	547 508
Total des produits d'exploitation (I)	709 550	647 171

PRODUITS FINANCIERS

Autres intérêts et produits assimilés	200	200
768 Autres produits financiers	200	200
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		-
767 Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		-
Total produits financiers (II)	200	200

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 500	-
770 Produits sur exercices antérieurs	1 500	-
7718 Produits sur opérations de gestion		-
Total des produits exceptionnels (III)	1 500	-

TOTAL DES PRODUITS (I+II+III) 711 250 647 371**SOLDE DEBITEUR = DEFICIT** - 0**TOTAL GENERAL** 711 250 647 371**CHARGES D'EXPLOITATION**

Achats de marchandises	-	500
6071 Achats de marchandises		500
Variation de stock	-	500
6037 Variation stocks marchandises		500
Autres achats non stockés	124 500	80 520
604 Achats d'etudes et prestation service	12 500	28 200
60403 CAP bovin viande	4 350	
60402 Projet Porc bio	16 900	
60404 Projet AgneauxBio	2 950	
6041 Prestations promotions	76 300	44 820
6042 Frais animation producteur	500	500
6043 Prestations formation & autres	8 000	4 500
6063 Fourniture entretien & petit équipement	1 000	500
6064 Fournitures administratives	2 000	2 000
Services extérieurs	35 500	37 000
6131 Locations salles	1 500	2 000
6132 Locations immobilières	15 000	15 000
6135 Locations mobilières	8 000	10 000
614 Charges locatives & copropriété	7 000	6 000
615 Entretien matériel informatique	1 000	1 000
616 Primes assurances	2 000	2 000
6181 Documentation générale	1 000	1 000
Autres services extérieurs	119 150	115 665
6226 Honoraires	9 500	9 500
623 Publicité, publications, relations publiques		1 000
6231 Annonces et insertions	1 000	1 000
6236 Catalogues et imprimés	22 150	21 665
624 Frais de transport	1 500	
62501 Frais déplacements administrateurs	10 000	10 000
62502 Frais déplacement personnel	30 000	25 000
62503 Frais déplacement intervenants	500	1 000
6256 Missions/colloque	1 000	1 000
6257 Réception	5 000	5 000
626 Frais postaux et frais télécommunication	4 000	4 000
62605 Frais photocopies	1 500	2 000
6261 Téléphone	1 500	1 000
6262 Internet	4 000	4 000
6263 Téléphone portable	3 000	2 500
6264 Visioconférence	500	500
627 Services bancaires & assimilés	1 000	1 500
6281 Cotisations	23 000	25 000
FNAB	20 000	20 000
Autres	3 000	5 000

Impôts, taxes et versements assimilés	33 600	32 194
6311 Taxe sur salaires	28 600	27 194
6333 Formation professionnelle continue	5 000	5 000
635 Autres impôts, taxes et versements (administration)	-	-
Salaires et traitements	262 600	259 717
6411 Salaires et appointements	260 000	247 217
6412 Congés payés	1 500	-
6413 Indemnités journalières	500	12 000
64131 Prime transport	600	-
6414 Indemnités et avantages divers	-	500
Charges sociales	117 900	109 275
6451 Cotisations msa	106 600	101 359
6453 Cotisations prévoyance et retraite	7 800	7 417
6458 Cotisations autres organismes sociaux	-	-
64589 Provision charges sociales s/congés à payer	3 500	-
645891 Provision charges sociales s/avantages divers	-	-
647 Formations salariés	-	500
Autres charges de personnel	5 000	3 000
648 Autres charges de personnel	500	500
6481 Indemnité stage	4 500	2 500
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 000	-
68111 Dotations amort. immo. incorporelles	-	-
68112 Dotations amort. immo. corporelles	1 000	-
Dotations sur actifs circulants	-	-
68174 Dotations prov. dépréciation des créances	-	-
Engagement à réaliser sur ressources affectées	10 000	-
6894 Engagemts à réaliser/subv. attrib.	10 000	-
Autres charges	-	7 000
651 Licences, brevets	-	-
653 Indemnités administrateurs	-	7 000
654 Pertes s/créances irrécouvrables	-	-
658 Charges diverses de gestion courante	-	-
Total des charges d'exploitation (I)	709 250	645 371
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilés	1 000	1 000
6616 Intérêts bancaires	1 000	1 000
Total des charges financières (II)	1 000	1 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 000	1 000
6712 Pénalités	-	-
6718 Autres charges sur opération de gestion	-	-
672 Charges sur exercices antérieurs	1 000	1 000
Sur opérations en capital	-	-
678 Autres charges	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
6871 Dotations exceptionnelles sur immobilisations	-	-
Total des charges exceptionnelles (III)	1 000	1 000
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	711 250	647 371
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	-	0
TOTAL GENERAL	711 250	647 371

Budget prévisionnel analytique 2014

Libellé	Mont				Transversales				Aval	2014	2013	Coût journal technique	
	Coordination GAB	Actions techniques	Legumes	Citrus courts	Actions syndicales	Filières végétales	Filières animales	Porc Bio Coeur de France					Restauration collective
Frais personnel Bio Centre	64964	15405	55816	20009	6585	64289	53156	16170	34839	22286	47383	40300	383186
Frais personnel technique	48884	10810	44930	14266	5239	44763	37076	10428	26561	13098	288145	242136	261.95
Frais personnel administratif (0)	16080	4694	11486	5743	3446	19526	16080	5743	9188	13783	114855	141086	104.41
Autres charges de personnel (stabilisées)		1500	3000	1500	900	3000	4200	1500	2400		4500	25000	27.27
Frais déplacement (0)	4200	1200	8000			19800	16900				44700	327000	
Achats études & prestations service													
Prestation promotion	11500	500	3500	3500		15060	7400		2750	32600	3000	76300	66485
Catalogues et imprimés	2500	1500	1500			4150	1500			11000		22150	
Frais généraux (0)	18284	5224	13060	6530	3918	22202	18284	6530	10448	10448	15672	130600	118.79
Nombre jours chargé mission	159	38	200	54	17	178	147	42	85	65	115	7100	
(0) de charges personnel	1400	400	1000	500	300	1700	1400	500	800	800	1200	10000	
Total charges	101448	25329	79876	33039	13503	113791	104340	41100	50437	78734	69655	711250	647371
Région Centre / animation	64811	8838		14730		50081	44189	5892	29459	32405	44189	294594	305929
Région Centre / promotion	4550	540		3500		1050			700	21420	2100	33320	15925
Région Centre / CAP adcs cultures						11330	8160					8160	8160
Région Centre / CAP bovin viande						1080	1080					1080	1080
Région Centre / CAP apicole						1675	1675					2400	2110
Région Centre / CAP ovin		2400										7000	1800
Région Centre / CAP viticole						7000						20000	
Région Centre / CAP légumes			20000				4400					4400	
Région Centre / CAP bovin lait						4360						4360	
Région Centre / CAP viande blanche												4360	
Région Centre / autres													
Etat / crédit animation	23126	3154		5256		17870	15768	2102	10512	11563	15768	105120	103631
Etat / proiet filière adcs cultures		540				8180						8720	4590
Etat / proiet filière semences		2400				7000						2400	1800
Etat / proiet filière viticole												7000	
Etat / proiet filière légumes			20000				4400					20000	
Etat / proiet filière bovin lait						4360						4400	
Etat / proiet filière viande blanche												4360	
Etat / autres													
Programme national alimentation (PNA)									1750			1750	21979
Porc Bio (Fond Avenir Bio)								27000				27000	3500
Agences Bio (crédits DAR)						7760						7760	11400
Agence Bio													9760
Autres subventions	1022	4188	1352	4619		2208	2117	1344	4115	4077	1428	26471	25214
prestation formation						1600						1600	1800
Vente outils PLY & com												5000	6350
Prestation services			16000	4000					2500		1500	24000	1500
Fonds VIVEA			9900					1960				11760	3600
Participation divers			2450									2450	1842
Autres produits	374	154	484	44		352	286	132	66	88	220	2200	34771
Cotisations	7565	3115	9789	890	13503	7120	5785	2670	1335	1780	4450	58000	62000
Total produits	101448	25329	79876	33039	13503	113791	104340	41100	50437	78734	69655	711250	647371

